

TARIFS MEMBRES CVVSFC 2025

susceptibles d'ajustements en cours de saison

13/07/2025

Pour les Pilotes ou les groupes de passage, demander un devis au Trésorier.

POUR PRATIQUER À L'ANNÉE

PRATIQUER, PARTAGER, PROGRESSER, PERFORMER	Le "mini" annuel pour participer	La licence assurance passion /an	+25 Ans		- 25 Ans		
		L'adhésion passion membre /an	A partir de 220 €		A partir de 115 €		
		La participation au bon fonctionnementdu club. Travaux d'Intérêts Collectif / administration club.	150 €		50 €		
	Les indispensables	eFormation Fédérale "théorique SPL" (1 fois)	75 €		50 €		
		Le carnet de vol (1 fois)	20 €				
		La carte OACI 500 (à renouveler périodiquement)	20 €				
		l'instructeur	0 €				
		L'utilisation des simulateurs	0 €				
	Être en règle	La visite médicale (classe2) et son actualisation.	≈ 80 € selon médecin				
		L'enregistrement de la réussite à l'examen DGAC (1 fois)	80 €				
	Les Mises en l'air	- au remorqueur (selon disponibilité du remorqueur)	2,6 € le 1/100 h (Cette base est variable en fonction de l'évolution des prix du carburant)				
		- au treuil	0€ Pour les permanents (intégrées aux heures de vols)		9 € Pour les membres de passage		
	LES VOLS	Plein tarif ou tarif réduit de 85% avec l'achat d'une réduction à 700€		Plein tarif	Tarif réduit de 85%	participation journalière 20 €/j + €/heure	ou participation journalière 20€/j + €/Jour
				€/h	700 € + €/h		
Les heures; biplace K13			35	5,25	20	85	
Les heures; biplace K21			40	6	26	110	
Les heures; biplace JANUS			55	8,25	35	150	
Les heures; monoplaces JUNIOR, PEGASSE			30	4,5	18	78	
Pour les - de 25 Ans inscription net coupe par le club Brevet D (sur justificatifs pilote)	Encouragement Laché (théorique + Pass planeur)		Crédit 200 €		si BIA + 100 €		
	Encouragement obtention licence SPL		Crédit 200 €				
	Encouragement Performance campagne		Crédit 200 €				
	gain de 1000 m Encouragement Performance + vol de 5h solo + aller à 50 kms		Crédit 150 €				
Ces crédits sont portés aux comptes pilotes et ne peuvent faire l'objet d'un remboursement.							

Pour une pratique annuelle **STANDARD** prévoir, en complément du "mini" annuel, de 300 à 500 euros.

Pour une pratique annuelle **INTENSE** prévoir, en complément du "mini" annuel, de 500 à 800 euros.